

Écrit périodique agréé par La Poste sous le n° P505289

Bureau de dépôt : 6880 BERTRIX.

Éditeur responsable : BOURG M.C. Rue de la Gare, 214, 6880 Bertrix.

Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)

|                   |
|-------------------|
| Belgique – België |
| P.P. – P.B.       |
| 6880 BERTRIX      |
| BC 10516          |

"Le Baudet" Périodique mensuel édité par le

# Club Philatélique Ardennais.

Peut paraître en juillet et août.

N° 474 d'avril 2022.



**Réunion le 8 avril 2022 : RDV à 19h00 !**

## Sommaire de ce bulletin.

|   |                |
|---|----------------|
| <i>Le mot du président – (souvent très important à lire !)</i>  | <i>page 3</i>  |
| <i>Le coin du Pro et/ou du spécialiste :</i>                    |                |
| <i>Un peu d'Histoire en quelques épisodes – Francis Kinard</i>  | <i>page 4</i>  |
| <i>Les timbres porte-bonheur – Sylvain</i>                      | <i>page 6</i>  |
| <i>La Belgique vers 1860 – France Philatélie</i>                | <i>page 8</i>  |
| <i>Au temps béni des premiers collectionneurs – A. Meurisse</i> | <i>page 10</i> |
| <i>Le "Post Office" de l'île Maurice – Marcel Roche</i>         | <i>page 12</i> |
| <i>Le monde des timbres ... les timbres du monde – Sylvain</i>  | <i>page 13</i> |
| <i>Les échanges aux enchères de mars 2022</i>                   | <i>page 15</i> |

***Soutenez le Club Philatélique Ardennais en versant votre cotisation annuelle sur le compte bancaire dont référence en page suivante. Par avance, nous vous en remercions !***

**CLUB PHILATELIQUE ARDENNAIS à 6880 BERTRIX.**

Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)

**Conseil d'Administration ou Comité 2021**

Présidente d'honneur : † Madame MOREAUX Jacqueline.

Président - BOURG Marcel Camille, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix

Secrétaire : Tél.: 061 / 41.15.76 (de préférence) GSM 0498 / 33 44 44

Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)

Vice-président - DENY Luc, rue de la Concile, 2 6820 Florenville.

Trésorier : Tél. 061 / 28.73.88 GSM 0494 / 47 18 43

Adresse courriel : [luc.deny@yahoo.fr](mailto:luc.deny@yahoo.fr)

Administrateurs Antoine André, rue de Blézy, 58 6880 Bertrix Tél. : 061 41 19 04

et Beaugnée Francis, rue de Mayavaux, 29 6870 Vesqueville GSM 0471/76 10 08

Délégués : Didier Marcel, rue de Bohaimont, 2 6880 Bertrix Tél.: 061 41 29 86

Lemoine Marie-Jeanne, Place d'Urio, 5 6880 Orgeo/Bertrix. GSM 0494 / 26 88 10

Maljean Ernest, Av. Winand Heynen, 2 6880 Bertrix Tél.: 061 41 27 56

Noiret Arsène, rue de la Résistance, 7 6850 Carlsbourg Tél.: 061 53 43 23

Parfondry Jeannine, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix. Tél. et Fax : 061 41.15.76

Thiébaud Marie-Paule, La Chenau, 16 6880 Auby/Bertrix Tél.: 061 41 21 55

\*\*\*\*\*

**Cotisations** :

La perception des cotisations se fait toute l'année, au début de chaque séance pour les nouveaux membres, et, pour les anciens, le jour de l'Assemblée Générale. Le montant peut aussi être versé au compte

IBAN : **BE03 3636 0100 6784** BIC: **BBRUBEBB**

du "Club Philatélique Ardennais" à 6880 Bertrix.

Montant de la cotisation : 8 € pour les jeunes jusque 16 ans.

15 € pour les jeunes, dès 17 ans.

L'envoi du bulletin mensuel ou des invitations ne se fait qu'aux membres en règle de cotisation à notre Club ou à un Club ou Cercle avec lequel nous avons une convention de partage d'avantages.

Peuvent participer aux "échanges aux enchères" les membres en règle de cotisation, non marchands et les lectrices et lecteurs de ce bulletin de contact. Le jour de l'A.G., les sympathisants sont les bienvenus et peuvent participer aux activités, même s'ils ne sont pas membres du Club.

N'ont donc accès aux réunions, en dehors de l'Assemblée Générale, que les membres cotisants.

\*\*\*\*\*

**Réunions** :

Les réunions ont lieu mensuellement, en principe le deuxième vendredi du mois, salle du premier étage (accès par ascenseur ou escalier) de la Maison de Village, Place des 3 Fers, 13 à 6880 Bertrix, à partir de 19 heures.

Si le 2ème vendredi est un jour férié, la réunion est automatiquement reportée au vendredi suivant. Les autres modifications de dates, horaires, lieux de réunion etc. sont annoncées aux membres par le bulletin mensuel ou par la presse régionale.

**Pour toute correspondance concernant le Club : s'adresser au président, par courrier ou courriel. Merci !**

**Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)**

6880 Bertrix, le 22 mars 2022.

*Chers amis philatélistes .... et autres,*

*Bonjour,*

Il m'est agréable de vous retrouver, même si ce n'est encore que par le biais de notre bulletin.

Je verrai dans quelques jours si je puis me permettre de vous retrouver en réunion.

Le mois dernier Luc Deny m'a remplacé pour mener à bien la réunion de rentrée. Ce fut un succès d'après les échos que j'en ai eus. Si besoin est, il reprendra les rênes en ce mois d'avril.

Dans ce numéro d'avril, paraît le dernier article de notre correspondant et ami Francis Ki-nard, sur le thème de la guerre franco-allemande de 1870. C'est avec impatience que nous attendons d'autres articles de sa plume dont la lecture nous enrichira certainement de connaissances nouvelles.

Ernest aura peut-être eu le temps de prendre contact avec notre écrivain-conférencier. Il nous tiendra au courant de son agenda pour nous présenter sa nouvelle conférence en classe philatélie ouverte. Plus d'info à ce sujet en réunion.

Francis Beaugnée a clôturé les concours mensuels. Vous avez trouvé dans le bulletin du mois dernier un condensé des résultats et avez pu discuter avec Francis de la suite éventuelle qui sera donnée à ces épreuves. Une fois encore Francis et moi remercions tous ceux qui se sont donné la peine de faire suite au travail qu'il nous proposait chaque mois. Nous invitons toutes les lectrices et lecteurs, de Belgique et d'ailleurs, à participer à ce genre d'animation. Ce ne peut qu'être enrichissant en plus du plaisir qu'il y a à rechercher une réponse (parfois c'est la galère diront certains) mais le plaisir de la découverte l'emporte toujours. Encore "Merci" à notre ami Francis pour le magnifique travail réalisé au fil des derniers mois pour agrémenter nos soirées de confinement.

Comme dit le mois dernier, en ce qui concerne les échanges aux enchères, **RIEN NE CHANGE PAR RAPPORT A CES DERNIERS MOIS. Les Offres, ouvertes à tous les lecteurs de notre bulletin sont à faire par téléphone, par courrier ou par courriel.** Lisez bien votre bulletin et tous renseignements vous y seront communiqués pour proposer vos offres. Il serait bon que vous proposiez des offres maximales car, souvent, vous n'êtes pas seul à convoiter l'un ou l'autre lot. Comme dans toute enchère, le lot ira au plus offrant, au prix immédiatement supérieur à la dernière offre et non pas nécessairement à l'offre maximale. Ce mois-ci, les offres doivent être remises, pour la première page – au président et, pour la deuxième page à Francis Beaugnée.

Nous avons renouvelé, auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins, la demande d'accès au local que nous occupons depuis sa création. Nous espérons qu'elle retiendra leur aimable attention et que nous aurons l'autorisation d'occupation, comme par le passé.

Je vous reverrai, sauf imprévu, en ce mois d'avril, sinon j'espère de tout cœur au plus tard en mai.

Dans cette attente et en gardant bon espoir, je vous souhaite, comme chaque mois, bonne réception de votre bulletin de contact.

Que sa lecture vous distraie ou vous enrichisse, c'est mon plus cher souhait !

A chacune et chacun d'entre vous, mon très amical bonjour !

Marcel Camille.



Notre rubrique : *Le Coin du Pro et ou du Spécialiste*

# Samedi 6 août 1870

Francis KINARD (CEPSL, ARBA)

## Invasion de l'Alsace

Retiré à Reichshoffen suite à la bataille de Wissembourg, Mac Mahon décide de faire marche arrière et place ses troupes sur le plateau de Froeschwiller qui domine le bourg de Woerth. Vu l'infériorité numérique de l'armée française le maréchal a logiquement choisi un emplacement favorable à la défense car il domine de longues pentes assez raides.

Aucun des deux chefs d'armées n'envisage de bataille ce 6 août mais un général-major prussien prend la responsabilité d'une reconnaissance offensive dès 7 H en



projetant quelques obus sur Woerth. Cela lance un ensemble de combats qui vont durer jusque 16 H.

Le déséquilibre des forces en présence, une nouvelle fois à l'avantage des Allemands (115.000 hommes), est contrebalancé par des positions plus favorables aux Français (50.000 hommes). Ceci explique un bilan de pertes « équilibré » : 489 officiers (dont 2 généraux blessés) et 10.000 soldats morts, blessés ou disparus côté allemand contre environ 11.000 côté français dont 4 généraux tués. Par contre, le maréchal von Moltke fait le bilan des captures allemandes : 9000 soldats et 200 officiers français en

plus de 33 pièces de canon et 2000 chevaux. Les pertes les plus « célèbres » sont enregistrées à Morsbronn. Le général de Lartigue, voulant dégager son aile droite, ordonne à la brigade de cavalerie Michel de faire charger un régiment. Mais trois régiments se lancent au galop et se font massacrer par l'infanterie adverse. Cet épisode a été appelé erronément « la charge héroïque de Reichshoffen », sujet repris par de nombreux peintres (tableau d'Edouard Detaille ci-contre).



Il a même été à l'origine d'une comptine chantée par tous les petits Français. En voici le premier couplet :

« C'était un soir la bataille de Reichshoffen.  
Il fallait voir les cavaliers charger.  
Attention cavaliers, chargez !  
D'une main... »



Télégramme du 7 août 1870 à 6 h du matin :

**6 août**

**Bataille victorieuse à Woerth**

*Mac Mahon battu à plate couture avec la majeure partie de mon armée. Les Français repoussés sur Bitch.*

*Sur le champ de bataille de Woerth à 16H30.*

**Frédéric Guillaume, prince héritier**

Malgré cette victoire importante, les Allemands, suite à leurs lourdes pertes, ne font aucun mouvement pour empêcher la retraite des troupes de Mac Mahon. Celles-ci se dirigent en partie vers Bitch, en partie vers Lunéville, livrant l'Alsace à l'ennemi.

Laissons la conclusion de cette journée à l'historien français Pierre MILZA dans « *L'année terrible* » (éditions Perrin, 2009, page 78) : « *L'absence de plan, la dispersion des forces, le manque de coordination entre les généraux, la carence du renseignement et des unités de reconnaissance, le mauvais emploi de l'artillerie et de la cavalerie, cette dernière gratuitement sacrifiée, les contre-attaques décousues, tout cela a contribué à la défaite d'une armée jusqu'alors considérée comme la meilleure du monde.* »

FIN

## Les timbres porte-bonheur

Publié le [25 décembre 2021](#) par [Sylvain](#)



Connaissez-vous les **timbres et enveloppes porte-bonheur** ? Il s'agit d'une innovation de la Poste Canadienne en 1986 destinée à acheminer plus rapidement les cartes de vœux à l'époque envoyées en grand nombre à travers le pays.

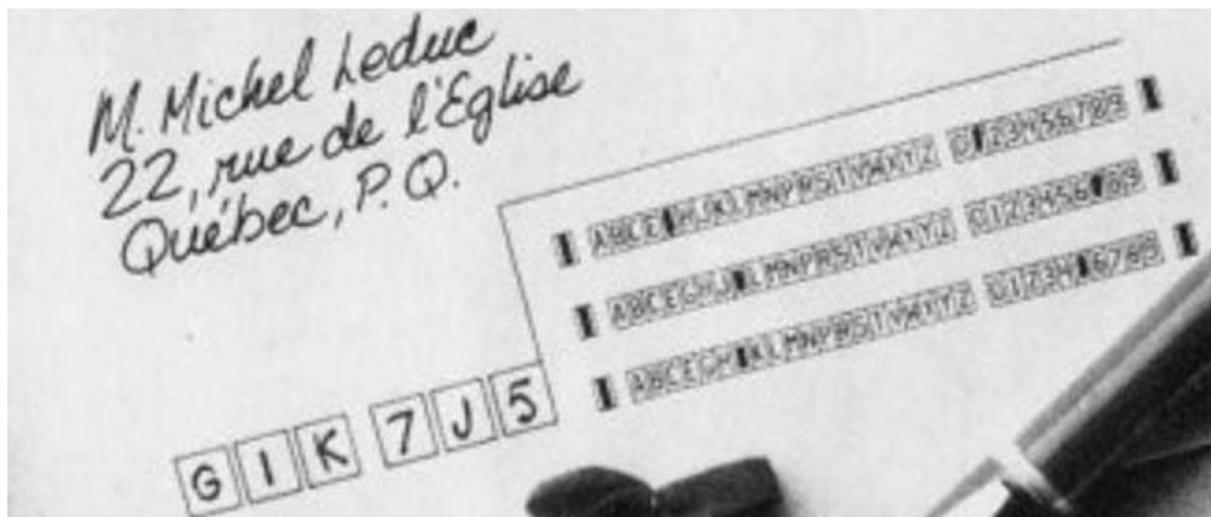
Un service gagnant/gagnant puisque si la poste améliorait sa productivité, cela profitait aussi à l'utilisateur qui payait ces timbres moins chers. Explication :

### Le Code Postal au Canada

Au Canada, le **code postal**, en vigueur depuis 1972, est une chaîne de six caractères qui fait partie d'une adresse postale. Tout comme les codes postaux britanniques, les codes postaux du Canada sont alphanumériques, alors que dans la plupart des autres pays du monde, les codes postaux n'utilisent que des chiffres. Les codes canadiens utilisent le format A1B 2C3, alternant lettres et chiffres, avec un espace séparant les deux blocs, entre les troisième et quatrième caractères. Le siège de Postes Canada à Ottawa par exemple a le code K1A 0B1.

### La reconnaissance optique du Code Postal

En 1986, Postes Canada teste la reconnaissance optique pour reconnaître les codes postaux. Ce code qui utilise trois lignes de quatre marques chacune, est toujours imprimé avant le circuit automatisé de tri. Il est assez simple pour être imprimé manuellement avec un gabarit et un stylo : il suffit de noircir les 6 cases du code postal du destinataire, un peu comme le font les fans de Paris Turf pour le quinté du dimanche.



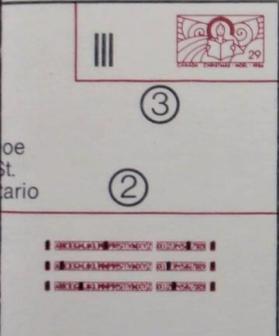
### Les enveloppes et timbres porte-bonheur

Postes Canada émet donc des enveloppes spéciales destinées à acheminer les vœux, enveloppes disposant de ce fameux gabarit « à noircir » et destiné à recevoir en haut à droite le timbre.

**COMMENT ADRESSER LES ENVELOPPES POSTE-BONHEUR**  
C'EST FACILE, IL SUFFIT DE SUIVRE LES TROIS ÉTAPES SUIVANTES.

1. Inscrivez l'adresse du destinataire et la vôtre sur l'enveloppe comme vous le feriez habituellement. Si l'espace vous manque, inscrivez l'adresse de l'expéditeur au dos de l'enveloppe. N'oubliez pas d'indiquer le code postal dans les deux adresses.
2. À l'aide d'un crayon noir ou d'un stylo à bille à encre bleue ou noire, tracez un trait vertical dans les cases appropriées de la matrice. Vous devrez tirer six traits en tout. Assurez-vous de ne pas dépasser le contour des cases. En commençant par la ligne du haut de la matrice, tracez un trait sur la lettre et sur le chiffre qui correspondent à la première lettre et au premier chiffre du code postal du destinataire. Sur la ligne du milieu, indiquez la deuxième lettre et le deuxième chiffre du code postal et sur la dernière ligne, indiquez la troisième lettre et le troisième chiffre du code postal.
3. Collez le timbre spécial poste-bonheur dans le coin supérieur droit de l'enveloppe là où vous placeriez normalement le timbre-poste.

EXEMPLE: l'exemple montre comment indiquer le code postal N6B 2H3. Sur la ligne supérieure, on a coché les cases N et 6 d'un trait vertical. Sur la ligne du milieu, on a coché les cases B et 2 et sur la ligne inférieure, les cases H et 3.



Et en échange du service fourni à l'Administration par l'utilisateur, celui-ci bénéficie d'une remise de 5 cents sur le timbre porte-bonheur vendu à cet effet, et qui ne sera valable que sur ce genre d'enveloppe et jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

Ainsi, en 1986, chaque canadien peut acheter 2.90 \$ le carnet de 10 timbres porte-bonheur, économisant ainsi 50 cents puisque le tarif d'affranchissement normal est alors de 34 cents.

L'opération sera ainsi renouvelée les années suivantes, comme le montre cet article de La Tribune du 20 nov. 1987.

# VOS VŒUX SONT-ILS BIEN ENVELOPPÉS?



La Société canadienne des postes et les fabricants canadiens de cartes de souhaits ont mis au point le programme *Poste-bonheur*. Ce système permet d'accélérer le traitement des cartes de souhaits et d'en réduire le coût d'affranchissement. Voici comment ça marche...

**Achetez des cartes Poste-bonheur.** Là où vous achetez vos cartes de Noël, vous trouverez des boîtes avec le symbole *Poste-bonheur*. Elles contiennent les enveloppes spéciales dont vous avez besoin.

**Achetez des timbres Poste-bonheur.** Les timbres *Poste-bonheur* sont vendus en carnets de 10. Chaque timbre coûte 31 cents, soit cinquante cents de moins que le tarif normal. Vous économisez donc 50 cents par carnet.

**Adressez vos enveloppes Poste-bonheur.** Inscrivez correctement l'adresse de votre destinataire, y compris son code postal. (N'oubliez pas d'inscrire également votre adresse de retour avec votre code postal.)

Apposez un timbre dans le coin supérieur droit. Cachetez l'enveloppe et mettez-la à la poste avant le 11 décembre pour le courrier à destination de l'extérieur de la ville, et le 16 décembre pour le courrier à destination de votre ville.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**  
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

Les timbres *Poste-bonheur* ne sont valides que pour expédition au Canada d'ici le 31 janvier 1988. Il est cependant possible d'utiliser ces timbres sur des enveloppes ordinaires, à condition de compléter l'affranchissement requis.

Merci à nos deux lecteurs Québécois Charles et Richard pour les images !

# Belgique

Histoire postale

[La Belgique vers 1860](#) – un article de France Philatélie

Les premiers timbres-poste du jeune royaume de Belgique (Belgie) étaient à l'effigie de son premier roi, Léopold I<sup>er</sup>. Leur parution eut lieu en 1849, soit 9 ans après les premières émissions de la Grande Bretagne.

Vers 1860, le français était la seule langue employée par le gouvernement et les administrations belges. Sur le plan de la philatélie, les timbres ne comportaient que des mentions en français sans même le secours de chiffres pour faciliter leur usage par les néerlandophones. Les cachets étaient aussi exclusivement francophones.

Le néerlandais n'est devenu une langue officielle de la Belgique qu'en 1894. La lettre présentée en bas de cette page illustre à sa manière cette question linguistique.



## Lettre de Bruxelles à Tournay du 6 mai 1854

Cette lettre est arrivée à Tournay (désormais orthographiée Tournai) située à 75 km de Bruxelles le même jour qu'elle a été postée.

Elle est affranchie en double port à 2 fois 20 centimes en raison de son poids comme l'atteste la mention manuscrite "18" [grammes] du postier.

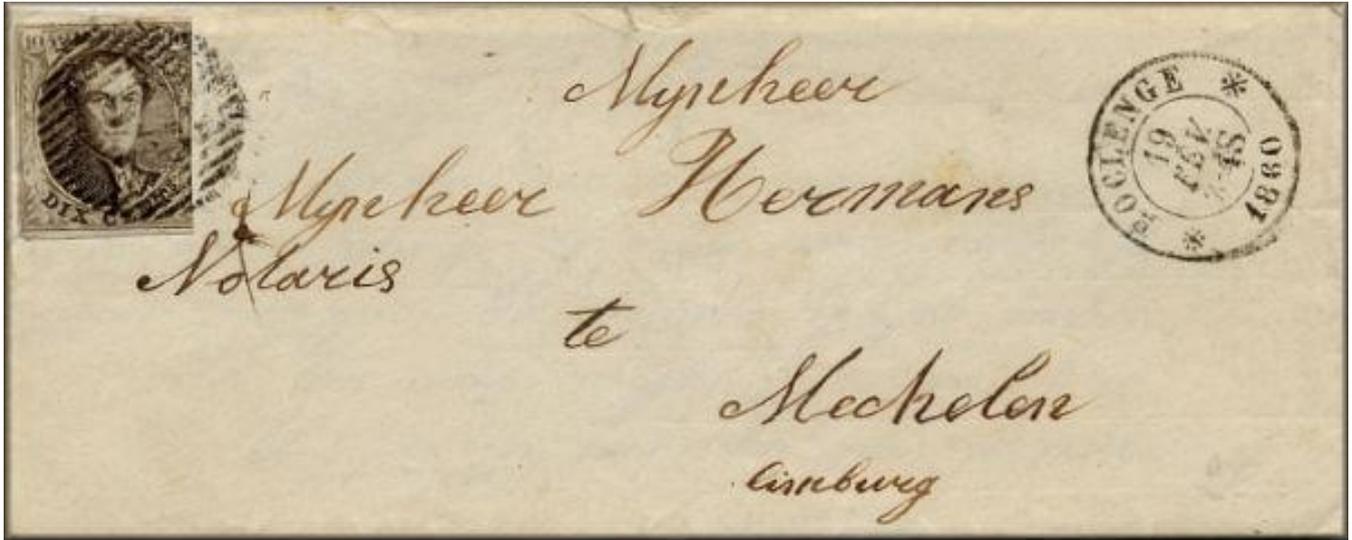
Les timbres de cette lettre ont des marges irrégulières. En effet les premières planches de timbres-poste belges avaient la particularité d'avoir un espace inter timbres très réduit.



### Lettre de Wavre à Bordeaux du 18 janvier 1851

Cette lettre partie de Wavre près de Bruxelles concernait évidemment la commande de quatre tonneaux de vin. Si le vin était convoyé par mer, ce courrier a été acheminé par voie de terre. Il est entré en Belgique par Valenciennes comme l'atteste le cachet au centre droit avec la mention "BELG. VAL<sup>NES</sup>". La durée d'acheminement a été de 4 jours.

La lettre est taxée à 4 décimes (soit 2 heures de travail ouvrier français) avec une mention frappée au tampon et non écrite à la main.



### Lettre de Roclenghe sur Geer à Mechelen du 19 février 1860

Cette lettre, rédigée en néerlandais et adressée à un notaire, est un résumé des avatars linguistiques de la Belgique.

L'entête de ce courrier indique Wonk, localité située le long de la Geer. En 1860, Wonk faisait partie de la province belge néerlandophone du Limbourg (Limburg).

La Belgique a procédé après 1945 à plusieurs redécoupages administratifs qui ont déplacé la "frontière linguistique". Ce village s'orthographie désormais Wonck et fait partie de la province francophone de Liège en Wallonie (Luik en néerlandais).

Cette lettre a été prise en charge par le bureau de poste de Roclenghe sur Geer qui était et est restée une bourgade de la province de Liège.

La destination est Mechelen. Il existe en Belgique et aux Pays Bas une petite dizaine de localités nommées Mechelen en néerlandais ou Malines en français.

Toutefois l'affranchissement à 10 centimes et la mention "*limburg*" indiquent qu'il s'agit d'un courrier local. Il existe deux Mechelen dans la province du Limbourg :

Mechelen Bovelingen à 20 km à l'ouest de Roclenghe sur Geer,

Mechelen aan de Maas à 25 km au nord-est (désormais Maasmechelen / Malines sur Meuse). Cette dernière bourgade, plus grande, était probablement la destination de cette lettre.

Le cachet porte la mention "3-4S". Cette abréviation francophone signifie que la levée a eu lieu entre 3 et 4 heures du soir.

Cette lettre est adressée à "*Mynheer Mynheer Hermans*" (littéralement Monsieur Monsieur Hermans). Les expressions de type "Monsieur Monsieur" sont alors d'après le dictionnaire de l'académie française "*d'usage élégant pour la correspondance manuscrite*".

## Au temps béni des premiers collectionneurs ! Alphonse Meurisse (Nuts Phila Club)

Les premiers collectionneurs de timbres ne savaient pas que leurs descendants seraient des philatélistes, aussi n'étaient-ils pas très difficiles sur la qualité des pièces qu'ils recueillaient ; le principal



pour eux était que le trou de l'album soit bouché. Un nommé Lallier fabriqua même un album dont les cases étaient si rapprochées qu'on ne pouvait y apposer les timbres sans les faire chevaucher l'un sur l'autre. Ce n'était pas beau, aussi semblait-il plus simple de couper les marges au ras du filet et même au besoin de rogner les dents afin que tout le timbre puisse entrer dans la case. Inutile de préciser combien un tel album a pu faire de ravages !

D'autre part, on considérait à juste titre d'ailleurs, que le timbre-poste ayant été créé pour affranchir les correspondances, il convenait

de ne collectionner que les timbres oblitérés en dédaignant les vignettes restées neuves. La collection étant l'apanage de quelques adolescents en quête d'occupation ou de vieillards un peu casaniers, il est bien évident que les uns et les autres n'étaient pas disposés à dépenser de grosses sommes pour la constituer. Aussi, si un timbre s'avérait trop cher pour leur bourse, n'hésitaient-ils pas à acquérir pour un petit prix une imitation qui était d'ailleurs vendue comme telle. Ces imitations très florissantes en fin de 19e siècle, sont assez grossièrement faites, mais elles ne sont pas courantes sur le marché actuel.

Des collections complètes très bien tenues n'ont pas été fréquentes. Il arrivait très souvent que l'on admire cette splendeur mais très vite on découvrait une calamité lorsque l'on poussait la curiosité. Beaucoup de ces timbres avaient été décollés à sec. Des raretés étaient à jamais perdues.

Le timbre neuf se vendait très mal. On parlait de démonétisation pour certaines émissions, et on a vu des commerçants faire des emballages avec des feuilles de timbres, ou on les utilisait en grandes quantités sur les correspondances. En ce temps-là on était un collectionneur et non un philatéliste.

Les choses ont évolué, dans le sens de la recherche, du soin, de la belle pièce ; on est devenu plus difficile sur le choix de la qualité et, d'autre part, le nombre d'amateurs a considérablement augmenté pendant que celui des timbres se raréfiait.

Cette diminution est assez normale dans la plupart des pays, en dehors des timbres que l'on abîme, il y a des destructions au cours des incendies, inondations volontaires ou non, guerres, manipulations / etc. Il en est d'autres qu'on s'explique mal ou qui peuvent être dues à des modes dans la collection.

Nous sommes devenus difficiles pour le verso de nos timbres alors que nos ancêtres ne l'étaient pas. S'il s'agissait de fixer un timbre neuf dans un album, pas de problème, car il suffisait de bien humecter la gomme et de l'y coller en plein ; on était sûr ainsi qu'il ne s'échapperait pas ! Pour les timbres oblitérés, il fallait se munir d'un pot de colle arabe et d'un pinceau, tant pis si la colle débordait ! C'est d'ailleurs une des raisons de la présence de papier superflu au dos. En ce temps-là, on faisait la collection pour soi, rarement dans l'espoir de la revendre.

Puis on est devenu plus délicat, et l'idée de la charnière a été éblouissante. Les bords de feuilles ou les espaces inter panneaux ont fort bien fait l'affaire et, si on désirait changer le timbre de place, on ne se donnait pas la peine d'enlever le placard de papier, on recollait le nouveau par-dessus. On a trouvé bon nombre de collections avec de tels collages "charnière".

Le papier gommé transparent a été une des améliorations d'avant la première guerre mondiale à laquelle a fait suite l'apparition des charnières toutes préparées. Mais les premières étaient prévues pour que le timbre ne risque pas de se détacher et leur gomme était résistante. Ce n'est que plus tard que l'on a créé les charnières "pelables" qui se détachent en principe relativement facilement.

C'est dire que l'on va se trouver en présence du problème de la gomme au verso des timbres neufs. Il va donc être nécessaire de l'envisager différemment selon l'époque d'émission d'un timbre. On a conservé une certaine quantité de timbres neufs d'avant 1900 sans les placer dans une collection. C'est dire que s'ils ont été retirés d'une collection très ancienne, ils ont été collés en plein et qu'il a été nécessaire de les immerger pour les retirer de leur support. Ils seront donc sans gomme. Il est impossible de les différencier des très rares exemplaires qui, bien qu'ayant régulièrement circulé, ont échappé à l'annulation. Il est donc normal qu'ils subissent une légère moins-value. Cependant ce ne sont pas des timbres à rejeter, bien au contraire même, car ils se conserveront certainement mieux que ceux dont la gomme a été préservée. Certains papiers fragiles ont reçu une gomme parfois épaisse par plaques (il ne faut pas oublier que cette gomme était étendue au pinceau !) qui risque de les casser. Il est donc parfois plus utile de dégommer certaines émissions anciennes (même si cela vous fend le cœur) pour vouloir garder la face intacte et entière. Je ne pense pas que les gommes actuelles aient les mêmes désavantages, car elles sont d'épaisseur uniforme puisque mécanique et que d'autre part leur composition est différente.



Les timbres de la période 1900 à 1930/40 ont beaucoup été fixés par une charnière résistante. Avec du soin et de la patience on arrive à enlever ce qu'il en reste sans faire subir de graves dommages à la gomme et au papier. Cependant il est parfois mieux de posséder un timbre bien centré avec légère trace de charnière qu'un neuf décentré avec gomme vierge.

Avec la période moderne, les spéculateurs et négociants ont fait des stocks et il est devenu nécessaire de les valoriser. C'est ainsi qu'est née la mode du timbre sans charnière et que l'on a créé les différentes pochettes ou albums permettant de les placer sans les fixer, une mode qui était devenue courante jusqu'il y a quelques années.



Mais devant le peu de respect de la part des Administrations postales qui tuent la philatélie en émettant pour tout et pour rien mais beaucoup pour votre portefeuille, on assiste à un désintéressement de beaucoup de philatélistes pour le timbre.

On constate de plus en plus dans les clubs que très peu de jeunes se lancent dans la collection de pays et encore moins dans une spécialisation.

Sommes-nous les derniers survivants d'une époque pas très ancienne ?

Alph. MEURISSE 05/06

%%%%%%%%%

## **Ile Maurice : Une singulière aventure du fameux "Post-office"**

Tous les philatélistes connaissent de réputation sinon de vue, les fameux « Post-office » de l'île Maurice : considérés comme les plus rares du monde après le 2 cents de Guyane et le 3 shillings de Suède, imprimé en jaune par erreur et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire.

Il en existe deux types : le "one penny" vermillon et le "two pences" bleu, qui cotent chacun plusieurs millions d'euros, mais qui, dit-on, se vendraient encore plus cher s'ils sortaient de collections pour être mis sur le marché. Il n'en resterait, en effet, qu'une douzaine de chacun, oblitérés, et deux seulement, neufs.



La rareté de ces timbres a une origine curieuse. Il en fut tiré – en 1847 – une quantité assez importante, mais une vingtaine de vignettes seulement furent d'abord mises en service. Communiquées comme échantillon au directeur de l'île, elles furent acceptées et utilisées par lui (sauf 2 de chaque sorte) et toute la cargaison, timbres imprimés et clichés fabriqués en Angleterre, fut expédiée à Maurice par voie maritime. Le navire fit naufrage et tout le stock fut perdu.

On procéda aussitôt à la fabrication d'une nouvelle paire, au même type, mais avec une importante modification : Au lieu de la légende "post-office" (bureau de poste), considérée comme erronée, les nouveaux timbres portaient "post-paid" (port payé), légende beaucoup plus régulière. Ces timbres de 1848, quoique rares aussi, ont beaucoup moins d'intérêt : il en existe quelques milliers d'exemplaires.

On n'en parlait plus lorsqu'une information venue de Moscou il y a quelques années, en a rappelé l'existence. Un ingénieur philatéliste de Bakou venait de trouver un 'Post-Office'. S'agissait-il d'un des douze bleus ou rouges ou d'un timbre supplémentaire ? La dépêche ne le précisait pas. En revanche, elle donnait les circonstances de la découverte, lesquelles n'étaient pas moins curieuses que celles de ses origines.

Ce timbre se trouvait collé sur un fragment de papier, sous un timbre commun, un peu plus grand que lui et il avait été récupéré en 1943, avec quelques autres vignettes postales, dans le portefeuille d'un officier allemand capturé par des partisans ukrainiens.

Le chef du groupe n'avait obéi, en saisissant les timbres, qu'à un motif patriotique. Il soupçonnait la petite collection d'avoir une signification particulière selon quelque code secret, et il se promettait de l'étudier à loisir. Pris par des affaires urgentes, il oublia les timbres et ne s'en soucia que la paix revenue... pour en faire cadeau à son ami ingénieur à Bakou et collectionneur. Celui-ci les mit dans une boîte et les décolla par la suite. Nous imaginons volontiers son bonheur lorsqu'il trouva la pièce rare dissimulée sous la pièce commune !

Il reste à savoir comment l'officier allemand était entré en possession de ce timbre. Vol ? Pillage ? Nous avons connu le cas de riches Israélites qui, avant de tomber dans les griffes des nazis, avaient emporté les plus belles pièces de leur collection de timbres soigneusement enveloppées dans du papier paraffiné ou cachées dans la doublure de leur vêtement, pour les négocier à l'occasion. Le timbre est en effet, la valeur la plus élevée pour le moindre volume et il peut être comme les bijoux, un moyen de se tirer d'embarras d'argent, dans des circonstances exceptionnelles, comme celles qu'ont connues les déportés. Peut-être s'agissait-il d'un cas de cette sorte...

*par Marcel Roche*

Publié le **20 mars 2022** par **Sylvain**

**PHILAPOSTEL Bretagne** nous propose cette chronique "**Le monde des timbres ... les timbres du Monde**", laquelle paraît aux environs du 20 de chaque mois, en fonction de l'actualité. On y fait un tour du Monde en abordant quelques nouveautés marquantes ou originales de divers pays.



### **Espagne : timbre en cuir**

Décidément Espana Correos a décidé de concurrencer Austria Post en matière d'innovation philatélique. Cette fois c'est un timbre en cuir qui a été émis, et avec la forme du pictogramme qui représente cette matière.

Ce timbre est une nouvelle émission de la série *Old Crafts* et est dédié aux embosseurs de cuir, des artisans qui créent de leurs mains des pièces uniques et spéciales. Il est en cuir, et la matière et l'odeur sont bien présentes.

### **Australie : notre beau continent**

Cette émission de timbres présente des paysages magnifiques et importants de quatre sites référencés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les **Blue Mountains** (inscrit en 2000) est une région riche en biodiversité de plateaux de grès, d'escarpements et de gorges dominés par une forêt tempérée d'eucalyptus. Les **Flinders Ranges** (inscrits en 2011) sont un paysage montagneux semi-aride.



La **côte de Ningaloo** (inscrite en 2011) abrite quant à elle une biodiversité exceptionnelle de la vie marine et terrestre et est l'un des plus longs récifs côtiers au monde avec un vaste système karstique et un réseau de grottes souterraines et de cours d'eau. Enfin, les **forêts tropicales du Gondwana** (inscrites en 1986), qui s'étendent dans le Queensland et la Nouvelle-Galles du Sud, comprennent d'importantes caractéristiques volcaniques et abritent la forêt tropicale subtropicale la plus étendue au monde.

### Autriche : bonnet en laine

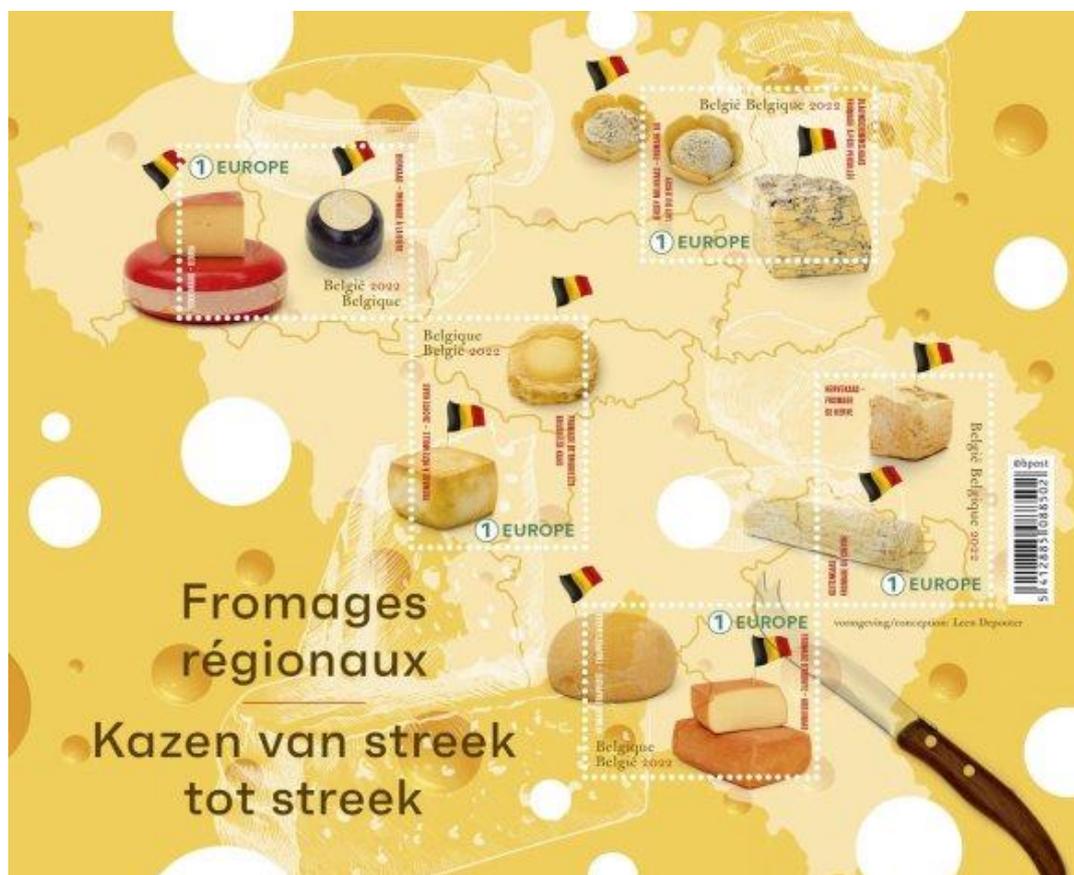


Après les mitaines au début de l'hiver dernier, **bonnet en laine** est désormais l'illustration du nouveau timbre spécial de Post AG !

Vous pourrez apprécier la finesse des motifs sur ce bonnet en laine.

### Belgique : Fromages

Bpost a émis un beau bloc pour célébrer ses **fromages**. 10 d'entre eux sont représentés sur les cinq timbres, et vous pourrez ainsi découvrir entre autres (et sans l'odeur !) le Herve, le gouda, le fromage d'abbaye et des trappistes, ou encore le fromage à la bière !



Voilà, c'est tout pour aujourd'hui. Et en attendant le prochain numéro, au revoir ou ...tot ziens !

## Echanges aux enchères d'avril 2022 lots 1-50

## Timbres de Belgique

| Lot n°  | Désignation :                                       | Etat | Cote COB | Départ  | Sortie | Acheteur |
|---|---|------|----------|---------|--------|----------|
| xx = neuf ---- x = neuf avec charnière ou trace ---- o = oblitéré --- (*) neuf sans gomme |   |      |          |         |        |          |
| 1   | 126/128 Croix-Rouge Monument de Mérode              | x    | 85,00 €  | 21,25 € |        |          |
| 2   | 129/131 Croix-Rouge Roi Albert                      | O    | 21,00 €  | 5,25 €  |        |          |
| 3   | 129/131 Croix-Rouge Roi Albert                      | x    | 21,00 €  | 5,25 €  |        |          |
| 4   | 132/134 Croix-Rouge Roi Albert                      | O    | 35,00 €  | 8,75 €  |        |          |
| 5   | 132/134 Croix-Rouge Roi Albert                      | x    | 100,00 € | 25,00 € |        |          |
| 6   | 135/149 Roi Albert et vues diverses                 | O    | 200,00 € | 50,00 € |        |          |
| 7   | 164 Perron  | xx   | 11,50 €  | 2,90 €  |        |          |
| 8   | 167/173 Roi Albert casqué                           | xx   | 30,60 €  | 7,65 €  |        |          |
| 9   | 175 Roi Albert casqué                               | x    | 55,00 €  | 13,75 € |        |          |
| 10  | 179/181 J.O. d'Anvers                               | O    | 6,50 €   | 1,65 €  |        |          |
| 11  | 179/181 J.O. d'Anvers                               | xx   | 22,00 €  | 5,50 €  |        |          |
| 12  | 183 + 183 a Roi Albert                              | O    | 0,45 €   | 0,10 €  |        |          |
| 13  | 184/186 J.O. Anvers - nouvelles valeurs             | O    | 0,90 €   | 0,25 €  |        |          |
| 14  | 188 Dendermonde                                     | O    | 0,40 €   | 0,10 €  |        |          |
| 15  | 188 Dendermonde                                     | xx   | 7,00 €   | 1,75 €  |        |          |
| 16  | 188 A Dendermonde                                   | O    | 1,75 €   | 0,45 €  |        |          |
| 17  | 189 Invalides de guerre                             | O    | 1,50 €   | 0,40 €  |        |          |
| 18  | 189 Invalides de guerre                             | xx   | 3,00 €   | 0,75 €  |        |          |
| 19  | 196 a Roi Albert                                    | xx   | 9,00 €   | 2,25 €  |        |          |
| 20  | 208/210 Roi Albert                                  | O    | 14,00 €  | 3,50 €  |        |          |
| 21  | 211 Roi Albert                                      | xx   | 2,50 €   | 0,65 €  |        |          |
| 22  | 214 B Roi Albert                                    | xx   | 60,00 €  | 15,00 € |        |          |
| 23  | 215 Roi Albert                                      | xx   | 1,35 €   | 0,35 €  |        |          |
| 24  | 218 Roi Albert bord de bloc (oblitération sur bloc) | xx   | 25,00 €  | 6,25 €  |        |          |
| 25  | 218 Roi Albert bord de bloc (Dépôt 1924) paire      | xx   | 50,00 €  | 12,50 € |        |          |
| 26  | 219 Roi Albert                                      | x    | 11,00 €  | 2,75 €  |        |          |
| 27  | 220 Invalides de guerre                             | xx   | 7,50 €   | 1,90 €  |        |          |
| 28  | 221/33 Commémorative                                | x    | 70,00 €  | 17,50 € |        |          |
| 29  | 234/236 Antituberculeux                             | xx   | 2,50 €   | 0,65 €  |        |          |
| 30  | 245/248 Roi Albert                                  | O    | 1,50 €   | 0,40 €  |        |          |
| 31  | 258/266 Orval                                       | x    | 100,00 € | 25,00 € |        |          |
| 32  | 273/275 Roi Albert                                  | O    | 0,50 €   | 0,15 €  |        |          |
| 33  | 273/275 Roi Albert                                  | xx   | 1,00 €   | 0,25 €  |        |          |
| 34  | 276/285 Lions (série incomplète)                    | x    | 6,00 €   | 1,50 €  |        |          |
| 35  | 276/288 A Lions                                     | xx   | 80,00 €  | 20,00 € |        |          |
| 36  | 282 Lion Variété                                    | xx   | 28,00 €  | 7,00 €  |        |          |
| 37  | 286 + a Lion  | x    | 5,25 €   | 1,30 €  |        |          |
| 38  | 287 + a Lion  | x    | 3,50 €   | 0,90 €  |        |          |
| 39  | 288 A Lion  | x    | 7,20 €   | 1,80 €  |        |          |
| 40  | 288 + a Lion  | x    | 5,50 €   | 1,40 €  |        |          |
| 41  | 289 Roi Albert                                      | O    | 5,00 €   | 1,25 €  |        |          |
| 42  | 292 D Express                                       | xx   | 12,00 €  | 3,00 €  |        |          |
| 43  | 292 H Express                                       | x    | 20,00 €  | 5,00 €  |        |          |
| 44  | 292 H Express Variété (neuf sans gomme)             | xx   | 220,00 € | 55,00 € |        |          |
| 45  | 293/298 Antituberculeux - Les sites                 | x    | 50,00 €  | 12,50 € |        |          |
| 46  | 299/300 Commémoration expos                         | xx   | 3,00 €   | 0,75 €  |        |          |
| 47  | 302/304 Trois rois                                  | x    | 3,75 €   | 0,95 €  |        |          |
| 48  | 302/304 Trois rois                                  | xx   | 13,00 €  | 3,25 €  |        |          |
| 49  | 302/304 Trois Rois (blocs de 4)                     | xx   | 55,00 €  | 13,75 € |        |          |
| 50  | 305/307 Trois Rois (BIT)                            | xx   | 70,00 €  | 17,50 € |        |          |

| Enchères Avril 2022   |  |          |          |         |          |
|---|--|----------|----------|---------|----------|
| Timbres de Belgique   |  |          |          |         |          |
| Lot n°  | Etat   | Cote COB | Départ   | Sortie  | Acheteur |
| xx = neuf ---- x = neuf avec charnière ou trace ---- o = oblitéré --- (*) neuf sans gomme |  |          |          |         |          |
| 51  | Tous les lots grisés, acquisition possible timbre par timbre |          |          |         |          |
| 52  | 84-85-86-87  | O        | 18,00 €  | 5,40 €  |          |
| 53  | 88-89-90-91 caritas  | O        | 17       | 5,10 €  |          |
| 54  | 94-95-102 caritas  | O        | 160,00 € | 42,00 € |          |
| 55  | 122 Roi Albert 1er   | O        | 32,50 €  | 9,75 €  |          |
| 56  | 128 Monument de Mérode (croix rouge)                         | O        | 75,00 €  | 22,50 € |          |
| 57  | 133 Albert 1er (croix rouge)                                 | O        | 12,50 €  | 3,75 €  |          |
| 58  | 205-209-210 Albert 1er                                       | O        | 14,00 €  | 4,20 €  |          |
| 59  | 219 Albert 1er(casquette)                                    | O        | 8,00 €   | 2,40 €  |          |
| 60  | 289-291 Albert 1er   | O        | 65,00 €  | 19,50 € |          |
| 61  | 294 Rocher Bayard  | O        | 1,75 €   | 0,55 €  |          |
| 62  | 354 - 355 Ballon Pocard                                      | O        | 17,75 €  | 5,35 €  |          |
| 63  | 378-380-382 Croix de Lorraine                                | O        | 36,75 €  | 11,05 € |          |
| 64  | 395 Série dite "Chevaliers"                                  | O        | 3,80 €   | 1,15 €  |          |
| 65  | 454 Reine Astrid et Prince Baudouin                          | O        | 7,50 €   | 2,25 €  |          |
| 66  | 510 Suzanne Fourment   | O        | 15,50 €  | 4,65 €  |          |
| 67  | 592 - 612 divers   | O        | 2,15 €   | 0,65 €  |          |
| 68  | 728-729-730-732-733-734-735-736 Série BODAVAN                | O        | 10,00 €  | 3,00 €  |          |
| 69  | 936 Albert Calmette  | O        | 11,00 €  | 3,30 €  |          |
| 70  | 937 Robert Koch  | O        | 14,00 €  | 4,20 €  |          |
| 71  | 992 Reine Elisabeth  | O        | 2,10 €   | 0,65 €  |          |
| 72  | 1004 Réadaptation  | O        | 10,00 €  | 3,00 €  |          |
| 73  | 1036 Chars   | O        | 8,00 €   | 2,40 €  |          |
| 74  | 1069A et 1070 Roi Baudouin                                   | O        | 34,50 €  | 10,30 € |          |
| 75  | 1086 et 1088 Légendes et Folklore                            | O        | 5,00 €   | 1,50 €  |          |
| 76  | 1096- 1099- 1100 -1101 Bataille Solferino                    | XX       | 15,00 €  | 4,50 €  |          |
| 77  | 1120 La Madone de la Paix                                    | O        | 4,50 €   | 1,40 €  |          |
| 78  | 1148 et 1149 Pont aérien                                     | O        | 5,25 €   | 1,60 €  |          |
| 79  | 1583 - 2009 - 2067- 2128 -2142 divers                        | O        | 6,85 €   | 2,10 €  |          |
| 80  | 2151/2153  | O        | 3,00 €   | 0,90 €  |          |
| 81  | 2194-2204-2206-2269-2354 divers                              | O        | 6,85 €   | 2,10 €  |          |
| 82  | 249/53 Barquettes  | X        | 8,00 €   | 2,40 €  |          |
| 83  | 478 Roi Léopold III  | X        | 13,00 €  | 3,90 €  |          |
| 84  | 728/36 Série Bodovan   | XX       | 18,00 €  | 5,40 €  |          |
| 85  | 785/86 pour des monuments                                    | O        | 37,50 €  | 11,40 € |          |
| 86  | 197 et 207 Albert 1er  | X        | 2,90 €   | 0,90 €  |          |
| 87  | 210 Albert 1er   | X        | 87,00 €  | 25,00 € |          |
| 88  | 220 Invalides de Guerre                                      | X        | 2,50 €   | 0,75 €  |          |
| 89  | 375 Lion héraldique  | XX       | 80,00 €  | 22,00 € |          |
| 90  | 376 Lion héraldique  | XX       | 105,00 € | 25,00 € |          |
| 91  | 401/03 Roi Léopold III                                       | X        | 4,00 €   | 1,20 €  |          |
| 92  | 713A Petit sceau de l'Etat                                   | X        | 4,75 €   | 1,45 €  |          |
| 93  | 751/55 Portraits du Sénat II                                 | X        | 45,00 €  | 13,50 € |          |
| 94  | 737à741 + 742 Portraits du Sénat I                           | X        | 25,00 €  | 7,50 €  |          |
| 95  | 503 +1145 et 1146 divers                                     | O        | 14,50 €  | 4,35 €  |          |
| 96  | 1102 - 1103-1104-1105 et 1106 Bibliothèque Rpoyalr           | O        | 6,60 €   | 2,00 €  |          |
| 97  | 1789 - 1790-1791-1792 1793 Expo philatélie thématique        | O        | 3,30 €   | 1,00 €  |          |
| 98  | 2892B et 2892D Football                                      | O        | 7,40 €   | 2,25 €  |          |
| 99  | 2370 à 2375 + 2353 Roses de Redouté                          | O        | 24,00 €  | 7,20 €  |          |
| 100   | 1682-2568-2762-1801-1802-2344 divers timbres à surtaxe       | O        | 11,60 €  | 3,50 €  |          |